

## Arzal Ports de Vilaine. Inquiétude des plaisanciers



Alain Angibaud, du port de Foleux, Robert Allain, du port d'Arzal-Camoël, Guy Béchaud, de Foleux, et Gilles Bellenguez, du port de La Roche-Bernard.

Les associations des plaisanciers de la Vilaine (Redon, Foleux, La Roche-Bernard et Arzal-Camoël) ont des inquiétudes en ce qui concerne leur avenir. Ils aimeraient continuer à naviguer librement. Or, après deux courriers destinés à l'IAV (Institution d'aménagement de la Vilaine) et un autre aux candidats des élections régionales, leurs démarches restent pour l'instant sans aucune réponse. Les navigateurs sont vivement préoccupés par la dégradation des conditions sur ce fleuve et son estuaire. Les horaires d'éclusement, malgré l'évolution notable de la communi-

cation observée depuis deux ans, ne sont pas en adéquation avec les marées et l'envasement croissant dans l'estuaire accentuant cette préoccupation.

### Une seconde écluse

Le projet de la seconde écluse réglerait le problème de la remontée d'eau salée vers la station d'épuration alimentant une grande partie de la région en eau douce, et permettrait des éclusages plus appropriés aux possibilités réelles de navigation. Malheureusement, ce programme ne sera pas réalisé avant

2020. « Durant les cinq ans, comment envisager la gestion de la liberté de navigation ? », s'interrogent les plaisanciers. Les adhérents demandent « une réponse claire et précise » sur le futur de la navigation en Vilaine, tant du point de vue de la faisabilité que du point de vue financier. L'importance des retombées économiques de leur passion n'est pas négligeable. En effet, dix bateaux génèrent des emplois directs ou indirects. Ils ne comprendraient pas d'être « encore une fois une variable d'ajustement financière ».